Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le 18/02/2026
ID : 073-217302314-20260205-2026DELIB_002-DE

DCM N° 02 /2026

République Française

Département de LA SAVOIE

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130

L'an deux mil vingt-six, le cinq février, à dix-huit heures trente minutes, **le Conseil Municipal**, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de **M. LAZZARO Dominique, MAIRE.**

- MEMBRES PRÉSENTS : MM. BIGNARDI Martine - CLAPPIER Yves - CLÉMENT Pierre-Benoît - COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne - DEPLANTE Benjamin - LEMAIRE-LÉVY Florence - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - ROL Nelly . TOGNET André.

- MEMBRE ABSENT EXCUSÉ :
- Mme ALPE Martine (procuration donnée à Mme LEMAIRE-LÉVY Florence).

- Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :
30/01/2026
DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :
06/02/2026
DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :
18/02/2026
DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :
18/02/2026

-NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :
-EN EXERCICE : 14
-PRÉSENTS : 13
-VOTANTS : 14

Objet : RECENSEMENT DU MOBILIER RELIGIEUX DE L'ÉGLISE ET DE LA CHAPELLE DU MOLLARET AUPRÈS DU CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DU PATRIMOINE DE LA SAVOIE.

M. Le Maire présente au Conseil Municipal un inventaire des objets mobiliers religieux de l'église de ST-ETIENNE-DE-CUINES et de la Chapelle de la Visitation du hameau du Mollaret,
document réalisé en collaboration avec M. Philippe RAFFAELLI, conservateur des antiquités et objets d'art et de Mme Clara BÉRELLE, conservatrice déléguée des antiquités et objets d'art
du CONSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DU PATRIMOINE DE LA SAVOIE et de la Commission Tourisme, Culture et Patrimoine (T.C.P.) de notre Commune.

Cet inventaire établi au cours de l'année 2025 a révélé l'existence de 40 objets de grande qualité qui témoignent de la ferveur religieuse des communautés de montagne au cours des siècles.
En vertu de leurs indéniables qualités artistiques, ces éléments mobiliers religieux sont représentatifs du patrimoine savoyard et nécessitent d'être conservés pour les générations futures et valorisés.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, à l'unanimité,
Par 14 voix POUR

- **DEMANDE à M. Le Président du Conseil Départemental de la Savoie que l'ensemble de ces objets mobiliers religieux de l'église et de la Chapelle de la Visitation du hameau du Mollaret de ST-ETIENNE-DE-CUINES soit porté au Répertoire Départemental de La Savoie.**
  Ce registre d'inventaire des objets mobiliers religieux de l'EGLISE et de la CHAPELLE DE LA VISITATION DU HAMEAU DU MOLLARET est consultable en Mairie.

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus
POUR COPIE CONFORME, le 18 février 2026.

M. LAZZARO Dominique,
MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

Mme COMBET-BLANC Françoise
Secrétaire de Séance